

## **Le Pôle des retraités a été reçu par un secrétaire national de l'UMP en charge des retraites.**

### **Le Pôle des retraités a envoyé une demande d'audience à chaque groupe parlementaire du Sénat et de l'Assemblée nationale.**

La première de ces audiences a eu lieu mercredi 25 mai auprès d'un représentant du groupe UMP à l'Assemblée nationale, Monsieur Arnaud ROBINET, député de la Marne et secrétaire national de son parti en charge des retraites.

Deux sujets ont été abordés :-la prise en charge de la perte d'autonomie  
- le pouvoir d'achat des retraités.

Le Pôle a fait part des difficultés des retraités et exposé ses revendications.

Après une écoute attentive notre interlocuteur a développé son analyse.

*« Au moment de la réforme des retraites de 2003 la question s'est posée de lier les deux dossiers, retraite et perte d'autonomie, qui seront finalement traités séparément.*

*Nous avons pu lire des rapports contradictoires sur la prise en charge de la perte d'autonomie. Je ne suis pas d'accord avec les propositions du rapport Rosso-Debord. Par exemple, au moment de la réforme des retraites, une augmentation de la CSG avait été refusée. Il est peu cohérent de la proposer aujourd'hui pour les retraités alors qu'ils aident leurs enfants et petits enfants. En matière d'assurance, il faut laisser à chacun la liberté et la responsabilité d'en contracter une ou non.*

*Le débat actuel porte sur les grands principes. La question du financement viendra plus tard ! Les besoins sont chiffrés à 8 milliards d'euros. Si on les compare aux 670 milliards que coûtent les prestations sociales et au 260 milliards des retraites, un redéploiement doit être possible.*

*Un projet viendra du gouvernement. Le débat n'est pas encore inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.*

*Le véritable sujet, c'est le financement de la protection sociale en général. Qui l'assume ? Le travail, la production, la consommation...*

*Le débat sur les retraites va revenir : faut-il remettre le système à plat, réfléchir à un régime unique, par points dans lequel les femmes et les enfants sont mieux pris en compte et régime qui fonctionne par répartition.*

**Pour recentrer la conversation sur le pouvoir d'achat, le Pôle a parlé du surendettement des personnes âgées en augmentation, des dépassements d'honoraires prohibitifs qui explosent, de la suppression de la demi-part fiscale qui commence à produire ses effets.**

*Le député a simplement rappelé que l'engagement d'augmenter le minimum vieillesse (ASPA maintenant) de 25% en 5 ans serait tenu mais que tous les bénéficiaires potentiels n'en faisaient pas la demande !*

*Il est ensuite revenu sur le futur grand débat nécessaire sur le financement de la protection sociale. En masse il est le plus important du monde et seulement au 11<sup>e</sup> rang en matière d'efficacité.*

*Il a dit sa satisfaction de rencontrer des « acteurs de terrain » comme il le fait dans sa circonscription. Il peut ainsi enrichir la réflexion qui se mène dans son parti pour le projet présidentiel de 2012 : Quelle place pour les retraités et les personnes âgées dans notre société ?*

**Notre avis : une discussion avec un interlocuteur qui n'utilise pas les « éléments de langage habituels » et donc... qui écoute ! .....De là à entendre ...**